

**COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 30 OCTOBRE 2025 à 19 H 30 en mairie**

Présents : Georges THOMAS, Baptiste BON, Madeleine CHATEAU, Hubert REBOURG, Pierre FOREST, Philippe GREGOIRE, Catherine BERTHERAT, Stéphanie LUAIRE, Arnaud VASSAL, Anne-Laure SEUX, Odile MASSON

Absents excusés : Christiane ROCHE DIX, Frédéric CHAUX, Lucie IMBERT

Absents non excusés : /

Secrétaire de séance : Odile MASSON

Pouvoirs :

Mandants Mandataires

Christiane ROCHE DIX Odile MASSON

Frédéric CHAUX Georges THOMAS

Lucie IMBERT Baptiste BON

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers votants : 14

Date de convocation : 24 octobre 2025

1 – MUTUELLE AGENTS :

Adhésion / non-adhésion au groupement de commande pour la mutuelle santé.

Montant de la participation au CDG 42 : 50€ par an

Participation de la commune aux agents : 15 €

APPROBATION A L'UNANIMITE

2 - CONVENTIONS AVEC LE RPI :

Approbation de la convention avec Rivas pour le remboursement au prorata des consommations d'électricité, eau, etc... du restaurant scolaire pour 4 123,24 €.

APPROBATION A L'UNANIMITE

3 - DEMANDE INSTALLATION FOOD TRUCK :

Approbation de l'installation d'un food truck antillais.

APPROBATION A L'UNANIMITE

4 - LFA : FOND DE SOUTIEN / DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS :

Approbation de la demande de fonds de concours à LFA

APPROBATION A L'UNANIMITE

5 – MODIFICATION DU REGLEMENT DU CIMETIERE :

Approbation de la modification du cimetière

APPROBATION A L'UNANIMITE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 15